

« La seconde commission, qui prenait le titre de *commission militaire*, était présidée par un officier supérieur de gendarmerie nommé *Grandmaison*. Cette commission fit fusiller, dans le même espace de temps que la première, et sur les mêmes lieux, *cent-dix* personnes, parmi lesquelles on distingua M. Abel Claude de Vichy, officier général chargé pendant le siège de la défense des deux rives de la Saône, à Vaise et à Serin ; M. Jean Rimberg, officier général qui avait commandé la colonne du Foréz et défendu ensuite les positions d'Oullins et de la Mulatière, M. Claude Cudel de Montcolomb, aide de camp et neveu de M. de Précý, MM. Barthélemy Ferrus de Plantigny, Charles Gaspard de Clermont Tonnerre, François Joseph Lebon, Charles Pringuet et Henri Isidor de Mélon, aussi aides de camp de M. de Précý, MM. Jean Jacques Millanois (1), Joseph Smith et Pierre Chapuy de Maubourg, officiers supérieurs de l'artillerie, M. André Pichard, commandant de bataillon, père de M. le docteur Pichard, aujourd'hui conservateur des bibliothèques réunies au palais des arts, enfin M. Etienne Gustave Buisson, architecte, capitaine dans les chasseurs à cheval.

« Ainsi donc, dans le court espace de 25 jours, *deux cent vingt-trois* personnes, aussi recommandables par leurs talents que par leur bravoure et leur dévouement à la cause de l'ordre et de la droite raison, tombèrent sous le fer ou le feu des démagogues,

« Cependant les soi-disants *patriotes* trouvèrent que les choses n'allaient pas assez vite. En conséquence, les représentants Fouché de Nantes, Albitte, Collot-d'Herbois et Laporte, envoyées à *Commune-Affranchie*, afin d'y assurer le bonheur du peuple et le triomphe de la république, jugèrent convenable, pour satisfaire aux exigences des démocrates Lyonnais, de casser les deux commissions dont je viens de parler, et d'établir à leur

(1) Il avait été député du tiers-état de la sénéchaussée de Lyon aux états généraux de 1789.